

2016 DPE 11 DFA Budget annexe de l'Eau - Compte administratif 2015

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 15, 16 et 17 décembre 2014, et des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du _____, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUDEL au nom de la 3^{ème} Commission et par M. Julien BARGETON au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris pour l'exercice 2015 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

| | |
|--|--------|
| Les crédits de l'exercice 2015 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) : | 0 euro |
| Le montant des dépenses mandatées s'élève à : | 0 euro |
| Déficit cumulé au 31 décembre 2014 : | néant |

RECETTES

| | |
|--|------------------|
| Les recettes de l'exercice 2015 ont été évaluées à (budget supplémentaire) : | 2.812,64 euros |
| Le montant des recettes constatées s'élève à : | 110.806,60 euros |
| Excédent cumulé au 31 décembre 2014 : | 411,59 euros |

BALANCE

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Dépenses : | 0 euro |
| Recettes : | 110.806,60 euros |
| Solde d'exécution 2015 : | 110.806,60 euros |
| Excédent cumulé au 31 décembre 2015 : | 111.218,19 euros |

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

| | |
|--|--------------------|
| Les crédits de l'exercice 2015 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) : | 4.990.385,48 euros |
| Le montant des dépenses mandatées s'élève à : | 2.020.048,44 euros |
| Déficit d'exploitation au 31 décembre 2014 reporté : | néant |

RECETTES

| | |
|--|--------------------|
| Les recettes de l'exercice 2015 ont été évaluées à (budget supplémentaire) : | 4.990.385,48 euros |
| Le montant des recettes constatées s'élève à : | 2.565.072,53 euros |
| Excédent d'exploitation au 31 décembre 2014 reporté : | 2.469.485,48 euros |

BALANCE

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Dépenses : | 2.020.048,44 euros |
| Recettes : | 2.565.072,53 euros |
| Solde d'exploitation 2015 : | 545.024,09 euros |
| Excédent cumulé au 31 décembre 2015 : | 3.014.509,57 euros |

Article 2 : Le solde d'exécution positif de la section d'investissement, d'un montant de 111.218,19 euros, sera repris en section d'investissement et inscrit en recettes de cette section (R001) au budget supplémentaire de 2016.

Article 3 : Le résultat excédentaire de la section d'exploitation, d'un montant de 3.014.509,57 euros, sera reporté en recettes de la section d'exploitation (R002) au budget supplémentaire de 2016.